

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4011-2017

Date : 15 février 2018

HEURE	REMARQUES
9 h	Reprise de l'audience du 12 février
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	Mot de bienvenue par Me Lise Duquette
9 h	<u>Me Jean-Olivier Tremblay pour HQD, dépose :</u> <u>NON COTÉE</u> : Plan d'argumentation d'HQD <u>NON COTÉE</u> : Cahier de plaidoirie d'HQD <u>NON COTÉE</u> : Complément à l'argumentation d'HQD – Extrait du document <i>MRI Design for Hydro-Québec Distribution</i> par Mark Newton Lowry, President PEG, p. 47 à 51, et extrait des Réponses de l'AQCIE-CIFQ à la DDR n° 2 de la Régie, p. 1 à 5 de 17
9 h 05	Argumentation finale en chef d'HQD par Me Jean-Olivier Tremblay et Me Simon Turmel
11 h 18	Fin de l'argumentation finale en chef d'HQD par Me Tremblay et Me Turmel
11 h 18	Questions de Me Duquette à Me Turmel
11 h 18	Fin des questions de Me Duquette à Me Turmel
11 h 18	Me Duquette demande à Me Sarault si l'AQCIE-CIFQ respectera son temps de plaidoirie
11 h 18	Me Sarault répond que sa plaidoirie compte 29 pages
11 h 18	L'audience est suspendue
11 h 30	Reprise de l'audience
11 h 30	Me Duquette précise qu'on reprendra à 13 h avec l'argumentation de l'AQCIE-CIFQ
11 h 30	L'audience est suspendue
13 h	Reprise de l'audience
13 h	Me Steve Cadrin, pour l'AHQ-ARQ, mentionne qu'il lui est impossible de présenter son argumentation demain, donc il veut s'assurer qu'on prolonge la séance aujourd'hui si nécessaire
13 h	Me Duquette confirme à Me Cadrin qu'il présentera l'argumentation de l'AHQ-ARQ cette après-midi
13 h 02	<u>Me Guy Sarault, pour l'AQCIE-CIFQ, dépose :</u> <u>NON COTÉE</u> : Argumentation finale de l'AQCIE et du CIFQ sur la phase 3 du MRI du Distributeur
13 h 02	Argumentation finale de l'AQCIE-CIFQ par Me Guy Sarault
14 h 20	Fin de l'argumentation finale de l'AQCIE-CIFQ par Me Sarault
14 h 20	Questions de clarification de Me Duquette à Me Sarault

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 15 FÉVRIER 2018**

DOSSIER : R-4011-2017

***Audience concernant la demande relative à l'établissement des tarifs
d'électricité de l'année tarifaire 2018-2019 - Mécanisme de réglementation
incitative***

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette, M^{me} Diane Jean et
M. Bernard Houle**

Les procureurs de la Régie sont : **M^e Annie Gariépy et M^e Jean-François Ouimette**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par M^e Simon Turmel et M^e Jean-Olivier Tremblay

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC (AHQ-ARQ)**

représenté par M^e Steve Cadrin

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET
CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIÉ-CIFQ)**

représenté par M^e Guy Sarault

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC)
(FCEI)**

représentée par M^e André Turmel

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

représentée par M^e Éric David

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC (RNCREQ)**

représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (SÉ)

représentée par M^e Dominique Neuman

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

représentée par M^e Catherine Rousseau

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?**

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9 h

Dîner : 11 h 18

Reprise : 13 h

Ajournement : 15 h 09

